

Carte d'identité

Nom commun :
Aster de Virginie

Synonymes :
Aster des jardins, Aster de
Nouvelle-Belgique

Nom scientifique :
Symphotrichum novi-belgii
(basionyme : *Aster novi-belgii*)

Famille : Asteracées

Habitat : Terrestre

Origine : Amérique du Nord

Introduction : Horticulture



Ecologie

- Plante vivace herbacée d'environ 1 mètre de hauteur.
- Fleurit en automne et produit de nombreuses inflorescences, composées de fleurs tubulaires jaunes, au centre, et de fleurs ligulées violettes sur le pourtour (erronément appelées pétales).
- Se développe principalement dans les sites rudéralisés (perturbés par les activités humaines), humides et riches en nutriments.
- Multiplication essentiellement végétative, par la propagation de rhizomes.
- Possède une forte capacité d'expansion latérale.
- En Belgique, le climat ne semble pas permettre aux graines de germer, probablement en lien avec la floraison tardive de l'espèce.

Caractère invasif

- Actuellement naturalisée dans une grande partie de l'Europe.
- Moins souvent observée à proximité des rives des cours d'eau que certaines autres astéracées nord-américaines.
- Est dispersée lors de déplacements de déchets verts ou de terre contenant des rhizomes.
- En Belgique, sa capacité de dispersion spontanée semble modérée, il n'y a pas de populations observées dans des milieux semi-naturels d'intérêt écologique.

Classification de l'espèce

L'aster de Virginie a été décrit en 1753 par Carl von Linné, naturaliste suédois père de la nomenclature binomiale, qui l'a nommé *Aster novi-belgii*. Cette description se basait sur les caractéristiques morphologiques de l'espèce.

L'étude de l'ADN a permis de mieux comprendre l'évolution des espèces et a mis en évidence des différences significatives, au sein du genre *Aster*, entre les espèces eurasiatiques et nord-américaines.

Sur cette base, la plupart des espèces nord-américaines du genre *Aster* ont été transférées dans le genre *Symphotrichum*.

L'aster de Virginie doit donc être appelé *Symphotrichum novi-belgii* (L.) G.L. Nesom (1995), car la description initiale a été réalisée par Linné (L.) et la requalification a été effectuée par Guy L. Nesom en 1995.

L'ancien nom « *Aster novi-belgii* » est appelé un basionyme.

Impacts sur les espèces

- Prédation/herbivorisme : Faible
- Compétition : Elevé
- Transmission de maladies : Faible
- Génétique : Faible

Impacts sur les écosystèmes

- Cycle des nutriments : Inconnu
- Altération physique : Modéré
- Successions écologiques : Probable
- Chaîne alimentaire : Faible

Impacts environnementaux

- Forme rapidement des colonies monospécifiques denses.
- Entre en concurrence avec les espèces indigènes des milieux humides.
- Peut envahir des sites de grand intérêt écologique comme les zones humides.

Prévention de la dissémination

Il ne faut pas planter cette espèce, surtout à proximité des milieux humides et des zones protégées (réserves naturelles, sites Natura 2000, etc.).

Laisser sécher les déchets de coupe sur place, hors de toute zone inondable, ou les composter de manière efficace pour empêcher leur reprise.

La pose d'une barrière anti-rhizome permet de limiter l'expansion latérale.

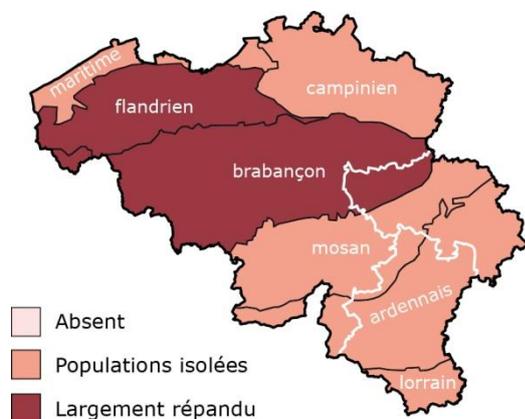
Plantes alternatives

L'aster de Virginie est principalement utilisé comme plante de parterre.

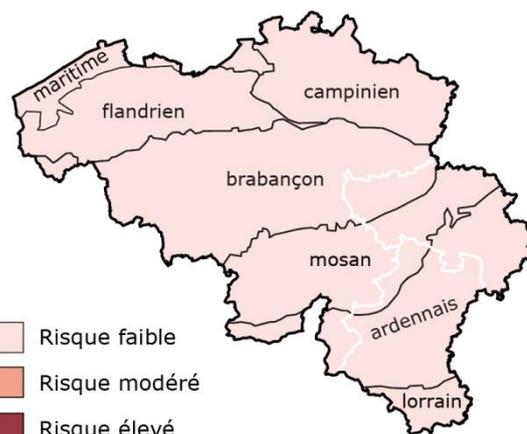
Parmi les espèces indigènes la scabieuse (*Scabiosa columbaria*) et les campanules (*Campanula sp.*) sont des plantes vivaces très décoratives.

D'autres espèces proposées sur le marché de l'horticulture peuvent y être substituées, comme les sauges ornementales (*Salvia sp.*), les hémérocailles (*Hemerocallis sp.*), la véronique de Virginie (*Veronicastrum virginicum*), le lupin indigo (*Baptisia australis*) et les variétés de la népète ou herbe-aux-chats (*Nepeta faassenii* « Six Hills Giant ») ou de la scabieuse colombarie (*Scabiosa columbaria* « Butterfly Blue »).

Présence et risque d'invasion par district phytogéographique



Présence dans la nature



Risque d'invasion des districts en fonction des habitats présents, selon la classification Natura 2000

Sources

- Branquart, E., Vanderhoeven, S., Van Landuyt, W., Van Rossum, F., Verloove, F. (2010). Harmonia database : *Aster novi-belgii*. Harmonia version 1.2. En ligne sur le site du Belgian Forum on Invasive Species, <http://ias.biodiversity.be/species/show/135>, consulté le 14 juin 2016.
- Mathys C., Halford M., Heemers L., Mahy G. (2012). Des alternatives aux invasives. En ligne sur http://www.alterias.be/images/stories/downloads/folder_brochures/final_version_fr.pdf, consulté le 14 juin 2016.
- Projet LIFE+ AlterIAS coordonné par l'Unité Biodiversité & Paysage de l'Université de Liège Gembloux Agro-Bio Tech. s.d. *Aster novi-belgii*, http://www.alterias.be/alterias_search/?page=detailview&inv_id=6&lang=fr, consulté le 14 juin 2016.
- Photographie de *Symphotrichum novi-belgii* - Population, <https://www.flickr.com/photos/patrickstandish/3851177494/in/photostream/>, sous licence Creative Commons, Standish, P. (2009).
- Photographie de *Symphotrichum novi-belgii* - Fleur, https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Symphyotrichum_novi-belgii_MichaD_2.jpg, sous licence Creative Commons, Apel, M. (2009).